

comme les matières plastiques et l'énergie solaire, dérivée de l'essence par exemple. On dit couramment que l'humanité a maintenant résolu le problème de la production mais qu'elle n'a pas réglé celui de la distribution ou de la consommation.

J'ai signalé que nos mesures financières au Canada sont loin d'assurer comme il convient le financement de la consommation. J'ai soutenu que la seule façon dont un État pouvait financer la consommation comme il se doit en notre ère d'abondance était de recourir à la monnaie libre de dette. En citant le rapport de la Commission royale d'enquête sur le régime bancaire et le régime monétaire au Canada, publié en 1933, j'ai démontré que de 1907 à 1934,—c'est cette dernière année que la loi de la Banque du Canada a été adoptée,—le ministère des Finances a recouru à la monnaie libre de dette.

J'ai porté ensuite mon attention sur la scène internationale et j'ai dit, de fait, que la précarité de la situation mondiale était en grande partie le résultat d'une mauvaise répartition des biens et des services entre les nations.

Je soutiens cette opinion et je la soutiendrai devant n'importe qui. Il est donc manifeste que le financement de la consommation non seulement au sein de chaque nation, mais entre les nations est une question extrêmement importante. Quand les nations qui ne disposent que de peu de produits augmentent leur production, elles constatent, d'une façon générale, qu'elles ne peuvent trouver preneur chez les pays qui sont en meilleure posture qu'elles, car ces pays plus riches, règle générale, vivent presque complètement sur eux-mêmes et ne souhaitent pas beaucoup s'approvisionner à l'étranger. D'où la pénurie actuelle de dollars des États-Unis. La solution du problème réside, je le répète, dans le numéraire libre de toute dette, ou du moins dans le numéraire créé par l'État et non productif d'intérêt. Dès avant la première Grande Guerre, presque tout le monde croyait qu'il devait exister une banque internationale, c'est-à-dire une autorité internationale qui pût créer de l'argent. Si nous disposions d'un ministère international des Finances qui pourrait créer, par l'entremise de son ministre des Finances, de l'argent représentant les denrées non consommées qui sont produites dans le monde, il serait possible de distribuer ces denrées en accordant de l'argent aux nations pauvres pour leur permettre d'acheter des denrées des nations riches.

Cette idée n'est pas généralement admise; elle est nouvelle, mais elle renferme des possibilités. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que l'homme n'a jamais proposé une solution

pratique autre que la création par l'État d'argent ne portant pas intérêt. L'idée d'un ministre mondial des Finances ayant le pouvoir d'émettre de l'argent mondial libre de dettes, semble attrayante. C'est cette idée qui a poussé certains intrigants à essayer de populariser le Fonds monétaire international et la banque internationale. Or ces deux organismes ne reposent pas sur les principes que les gens, instinctivement et fondamentalement, croyaient être à la base de ces institutions. Le résultat, c'est que l'un et l'autre sont aujourd'hui des objets de luxe nuisibles. L'idée d'un ministre international des Finances ne serait pas pratique aujourd'hui, car elle comporte des difficultés insurmontables. Elle ne le sera pas tant que tous les pays n'accepteront pas la validité de l'argent libre de dettes et ne comprendront pas clairement les circonstances qui en permettraient l'usage, ou les facteurs qui en limiteraient l'emploi. De plus, il serait bien trop facile à quelque organisation internationale désireuse d'abuser de ces pouvoirs de dominer cet organisme. Les nations représentées par un tel organisme auraient trop peu de moyens de le surveiller suffisamment. En outre, tel organisme acquerrait probablement le pouvoir d'empiéter sur la souveraineté des pays adhérant à l'organisme. C'est pour toutes ces raisons que nous ne pouvons compter sur un ministère international des Finances pour effectuer la répartition internationale.

Que devons-nous donc faire? Deux moyens s'offrent à nous, que nous pourrions utiliser en même temps ou séparément. Voici le premier. Le Canada pourrait, par exemple, par l'entremise du ministre des Finances (M. Abbott) créer et mettre en circulation des billets du Canada tout comme il l'a fait durant la première Grande Guerre pour un montant de cinquante millions lorsqu'il s'est agi d'approvisionner l'Angleterre en blé, ainsi que le mentionne le rapport de la Commission royale d'enquête sur la banque et la monnaie, alinéa 47, page 21. Avec de tels dollars libres de dette, le Canada pourrait acheter, des producteurs du pays même, les denrées qu'il jugerait opportun de réserver à l'exportation. Le Canada vendrait alors ces denrées aux pays de son choix, l'Inde par exemple, contre une promesse de paiement en nature dans un délai approprié. Le Canada s'assurerait ainsi des crédits un peu partout à l'étranger. C'est précisément la méthode employée pendant des générations par l'Angleterre pour se constituer des crédits à l'étranger, qu'elle a transformés en partie en placements à l'étranger. Elle s'est ainsi assurée la puissance financière qu'elle détenait avant la première Grande Guerre.